REPUBLIQUE FRANCAISE

----------------

**NOUVELLE-CALEDONIE**

**--------------**

**DEMANDE D’AIDE AU SCV**

**2020**

Afin d’encourager le développement de la pratique du semi sur couvert végétal (SCV), l’AR met en place une aide au SCV.

Il est entendu que l’aide servie porte sur les plantes de couverture dont la liste exhaustive et période de semis figure en annexe de la présente demande.

Cette aide au SCV consiste à la prise en charge par l’Agence rurale d’une partie du montant des semences de plantes de couverture selon les modalités définies en annexe de la présente demande. L’intervention de l’Agence rurale sera versée directement au distributeur sur présentation par ce dernier des factures correspondantes après que le bénéficiaire se soit acquitté de sa part auprès du distributeur.

Lors de l’instruction de la demande, l’Agence rurale pourra solliciter les services techniques provinciaux et/ou l’Adecal Technopole afin de confirmer que la pratique du SCV est bien mis en œuvre par le demandeur.

Je soussigné (nom, prénom, qualité) …………………………………………………………………...

Agissant pour le compte de (désignation et RIDET de l’entreprise ou de l’organisme) …………………………………………………………………………………………………….

Inscrit au registre de l’agriculture sous le numéro : …………………………………………….

Adresse postale : ………………………………………………………………………………..

N° de téléphone : ………………………………………………………………………………...

Email@ : ………………………………………………………………………………………..

Commune d’exploitation : ……………………………………………………………………...

Domicilié à ……………………………………………………………………………………...

Sollicite l’attribution de l’aide au développement du SCV selon les modalités figurant en page suivante.

Date : Signature :

**Pièces à joindre :**

Devis distributeur

**Récapitulatif de demande d’aide au SCV –2020**

Bénéficiaire :

Distributeur :



Date : Signature :

**Annexe :** Listes des types de couvert, périodes de semis et taux de prise en charge du coût des semences

